

la Médaille militaire?—R. Non, mais il peut recevoir la Médaille de l'Empire britannique. D'autres récompenses seraient à sa disposition, mais il ne peut les recevoir parce que la résolution Nickle n'a pas sauvé les récompenses civiles.

D. Des membres de la marine marchande qui se trouvaient dans la zone des combats sous-marins, pendant la dernière guerre, ont reçu des médailles. A quel titre les ont-ils reçues?—R. C'était avant 1919.

D. Aujourd'hui la marine marchande est plutôt dépourvue de récompenses?—R. Oui. Un autre genre d'exemple, maintenant. Je porte ces cas à votre attention pour que vous puissiez évaluer les conséquences pratiques de l'exclusion des Canadiens des grades subalternes des ordres de chevalerie. Prenons le cas d'une infirmière de l'armée canadienne qui dansait dans un restaurant de Londres au moment où l'immeuble s'est effondré sous une bombe. Elle témoigne d'un beau dévouement en donnant les premiers soins aux trente ou quarante personnes qui survivent dans les décombres. Si elle avait été infirmière dans l'armée britannique, elle aurait pu recevoir le M.B.E. Comme infirmière dans l'armée canadienne, elle en est automatiquement exclue. C'est un autre exemple des conséquences de la résolution Nickle.

Prenons encore l'exemple d'une jeune fille, employée dans une usine de munitions menacée par l'incendie. La jeune fille fait preuve de courage en restant à son poste et en continuant son travail. En Ecosse, elle aurait pu recevoir la Médaille de l'Empire britannique. Mais les décorations civiles ne sont pas accessibles aux Canadiens.

*M. Wright:*

D. La Médaille George n'est-elle pas accessible?—R. La Médaille George est accessible, mais le service rendu peut être de ceux qui n'entrent pas en ligne de compte pour la Médaille George. Il y a une gradation dans les services rendus, à observer pour la Médaille George. Cette médaille a été décernée à un instituteur de Calgary, lors de la dernière fête du Roi; mais il peut y avoir une belle conduite qui ne justifie pas la Médaille George, mais plutôt la Médaille de l'Empire britannique, légèrement inférieure. Dans un cas comme celui que je viens de citer, la jeune femme serait exclue.

Prenons encore un autre exemple. Je ne dis pas que cela doit arriver, mais il y a une possibilité. Supposons que Halifax ou Vancouver subisse de gros raids aériens, comme ceux de Pearl Harbour. Les pompiers, les membres de la défense passive et de la Croix Rouge, et autres, seraient automatiquement exclus de toute récompense autre que la Croix George ou la Médaille George. Le dernier cas que je citerai est un exemple du genre mentionné dans la dépêche de M. Massey. Supposons que nous envoyons une sténographe, à Londres, à Canada House, ou au service de l'immigration ou des munitions. Elle a pu—beaucoup l'ont fait—témoigner d'un dévouement exceptionnel dans son travail. Il y a des jeunes femmes à Canada House qui ont mérité dix fois une récompense, car on mérite une récompense en tapant à la machine un télégramme urgent pour Ottawa, lorsqu'on a eu sa maison détruite par les bombes, et que l'on a perdu tous ses biens la nuit précédente, et qu'on se trouve encore dans une zone bombardée. Les sténographes de Canada House sont automatiquement exclues des récompenses.

*M. Graham:*

D. Je me demande si une décoration serait le genre de récompense à donner dans un cas pareil?—R. Pas nécessairement. La personne pourrait être nommée membre de l'Ordre de l'Empire britannique.

D. Serait-ce une distinction honorifique, un titre ou une décoration?—R. Un grade inférieur de l'Ordre de l'Empire britannique, qui n'implique pas de titre. Il n'implique pas de titre, mais il est tout de même exclu par la résolution Nickle.